Suntory Beverage & Food Europe

Plan de Transition Climatique 2026







SUNTORY
BEVERAGE & FOOD EUROPE

Sommaire



Introduction
Introduction **02**
Vue d'ensemble **03**



Actions dans notre chaîne de valeur 04
Actions sous notre contrôle **06**
Actions que nous pouvons influencer **09**
Actions externes **11**



Concrétiser notre résilience climatique 13
Risques physiques **15**
Risques de transitions **15**
Renforcer la résilience **17**



Leviers 18
Engager nos parties prenantes **19**
Gouvernance, planification financière, suivi et reporting **20**
Plaidoyer **22**
Soutenir une transition juste **23**



Annexes 24
Méthodologie et données **25**
Données relatives aux émissions **25**
Glossaire **27**
Périmètre du rapport **28**

Découvrez notre premier Plan de Transition Climatique

Message de notre Chief Executive Officer (CEO)
C'est avec plaisir et humilité que je vous présente le premier Plan de Transition Climatique de Suntory Beverage & Food Europe (SBFE). Nous faisons partie d'une organisation industrielle mondiale et les effets du changement climatique se font sentir sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Je reconnais pleinement notre responsabilité de protéger nos collaborateurs, nos communautés et notre planète. À travers ce Plan, nous traçons notre feuille de route pour l'avenir, avec pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En tant qu'entreprise internationale, Suntory Holdings a pour raison d'être « Créer des moments de plaisir qui donnent de l'éclat au quotidien, en toute conscience de la nature ». Cette philosophie nous donne une direction commune et assure notre cohésion, même dans un contexte d'instabilité internationale. Face à l'augmentation rapide des températures moyennes mondiales, l'urgence climatique représente désormais un défi pour nous tous, entreprises comme communautés.

Le secteur agricole représente environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En tant qu'acteur majeur de l'agroalimentaire et des boissons, nous reconnaissons le rôle important que notre secteur peut jouer dans la construction d'un avenir plus sobre en carbone et plus résilient. Le changement climatique affecte déjà les chaînes d'approvisionnement, les ressources naturelles et les communautés qui en dépendent, renforçant ainsi la nécessité d'actions concrètes et d'une collaboration à long terme. En collaborant avec les agriculteurs, fournisseurs, partenaires, communautés, groupes d'intérêt et décideurs publics, nous pouvons aider à protéger les sols, la biodiversité et les ressources en eau douce, réduire les émissions de notre chaîne de valeur et favoriser des solutions d'emballage plus durables. C'est à la fois une responsabilité et une opportunité de renforcer la résilience de notre entreprise, de nos partenaires et des communautés que nous accompagnons.



Chez SBFE, notre stratégie de développement durable et les actions qui en découlent sont fondamentales pour notre croissance et notre pérennité. Ce Plan de Transition Climatique (PTC) à long terme s'attaque directement à ces enjeux, en visant à réduire les émissions sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, tout en renforçant la résilience de notre chaîne d'approvisionnement, en préservant la qualité de nos ingrédients et en soutenant durablement les communautés dont nous dépendons pour leur production.

Je suis fier de diriger une organisation prête à relever ces défis, en collaboration avec nos partenaires et les gouvernements des pays dans lesquels nous opérons. Pour moi, cette approche positive et pragmatique incarne pleinement notre valeur « Growing for Good ».[1]

Pierre Decroix
Chief Executive Officer
Suntory Beverage & Food Europe

[1] Une croissance bénéfique à toutes et à tous

Vue d'ensemble

L'atteinte de nos objectifs nécessitera des actions, des partenariats et de l'innovation dans six domaines clés de notre chaîne de valeur. Nous avons identifié 13 actions clés, désignées dans ce plan comme nos « leviers de transition », qui s'inscrivent dans ces domaines. Elles contribueront à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et à atteindre les objectifs climatiques de Suntory Beverage & Food Limited, validés par l'initiative Science Based Targets (« SBTi ») et que SBFE a adoptés.

Nous avons structuré nos leviers de transition en fonction du niveau d'influence que nous pouvons exercer sur chacun d'eux : depuis ceux qui sont directement sous notre contrôle jusqu'à ceux pour lesquels nous dépendons d'autres acteurs pour faire évoluer les choses. Ces leviers reposent sur des « facteurs clés de réussite » : il s'agit des fondamentaux, des ressources et des systèmes nécessaires pour nous permettre de rester sur la bonne trajectoire et d'atteindre nos objectifs climatiques à horizon 2030 et 2050.

Ce Plan de Transition Climatique a été approuvé par le Comité Exécutif de SBFE et le Conseil d'administration d'Orangina Schweppes Holding B.V. au quatrième trimestre 2025.

Nos objectifs [2]

Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) des Scopes 1, 2 et 3 d'ici 2030.

Atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur d'ici 2050, voire plus tôt.

Réparti par :

- → Réduire de 50 % les émissions de GES des Scopes 1 et 2 d'ici 2030.
- → Réduire de 33% les émissions de GES du Scope 3 liées au secteur FLAG.
- → Réduire de 90 % les émissions de GES des Scopes 1, 2 et 3 d'ici 2050.
- → Réduire de 72 % les émissions de GES du Scope 3 liées au FLAG d'ici 2050.

[1] Une croissance bénéfique à toutes et à tous [2] Tous les objectifs de décarbonation ont pour année de référence 2019.

Issu de notre cadre de développement durable « Growing for Good »[1] Nos ressources Nos boissons Nous et nos partenaires La société

Nos leviers de transition

Actions qui dépendent des autres

- Réduire les émissions liées à la réfrigération, au transport et à la distribution de nos produits.

Actions sur lesquelles nous pouvons agir

- Réduire les émissions liées aux activités de nos fournisseurs.
- Réduire les émissions liées aux activités des co-packers et des licenciés.
- Réduire et optimiser le transport.
- Passer à des options de transport à plus faible empreinte carbone.



Actions que nous pouvons contrôler

- Réduire la consommation d'énergie et les déplacements.
- Passer à des sources de chaleur et d'énergie moins carbonées.
- Électrifier nos activités.
- Utiliser moins d'emballages.
- Adopter des matériaux à plus faible empreinte carbone.
- Concevoir des emballages qui favorisent le réemploi, le recyclage et la circularité.
- Réduire le gaspillage d'ingrédients.
- Choisir des ingrédients à plus faible empreinte carbone.

Mise en œuvre de notre plan

Gouvernance et contrôles | Planification financière | Engagement des parties prenantes | Politiques publiques et plaidoyer | Principes de transition juste | Suivi et reporting

Progrès réalisés par rapport à notre année de référence en matière d'émissions de GES

Dans le cadre de notre démarche de définition de nos objectifs de réduction des émissions carbone, et conformément aux critères SBTi, nous avons calculé nos émissions de référence pour 2019, couvrant à la fois nos propres opérations (Scopes 1 et 2) et notre chaîne de valeur (Scope 3). Nous suivons régulièrement nos progrès et les communiquons chaque année par rapport à cette année de référence. Entre 2019 et 2025, nous avons réduit nos émissions totales de 251 $ktCO_2e$, soit une réduction de 19 % depuis 2019. Comprendre les progrès réalisés depuis 2019 nous permet d'identifier les principaux postes d'émissions qu'il nous reste à réduire. Nous pouvons ainsi prioriser les actions et les collaborations nécessaires pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone, tout en alimentant notre planification de la transition climatique.

Notre chaîne de valeur (Scope 3) représente la plus grande part de notre impact climatique, soit environ 95 % en 2019 comme en 2025. Au sein de ce Scope, la majorité des émissions provient des biens et services achetés.

En tant que producteur de boissons, notre activité dépend des activités agricoles pour l'approvisionnement de nos matières premières clés. Les matières premières et les emballages constituent les deux principales sources d'émissions liées à nos biens et services achetés. Conformément aux recommandations SBTi et du Greenhouse Gas Protocol Land Sector Removal Standards guidance[4], nous distinguons nos émissions entre les émissions FLAG (« Forest, Land and Agriculture »[5]) et les émissions non-FLAG. Les émissions FLAG proviennent de la gestion des terres, des changements d'affectation des terres ainsi que des activités agricoles et forestières tout au long de notre chaîne de valeur, par exemple la production de sucre et d'ingrédients à base de fruits. Les émissions non-FLAG couvrent quant à elles les activités liées à l'énergie et aux procédés industriels, comme la combustion de carburants et les processus de fabrication. Dans les prochaines mises à jour de notre PTC, nous renforcerons le reporting de nos émissions FLAG en augmentant l'utilisation de données primaires et en développant un engagement ciblé avec nos principaux fournisseurs. Cela nous permettra d'améliorer la visibilité et la traçabilité tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour plus d'informations sur la méthodologie, la vérification réalisée par un organisme tiers indépendant et l'alignement sur les normes applicables, veuillez consulter l'annexe à la page 24.

Emissions de GES de référence en 2019

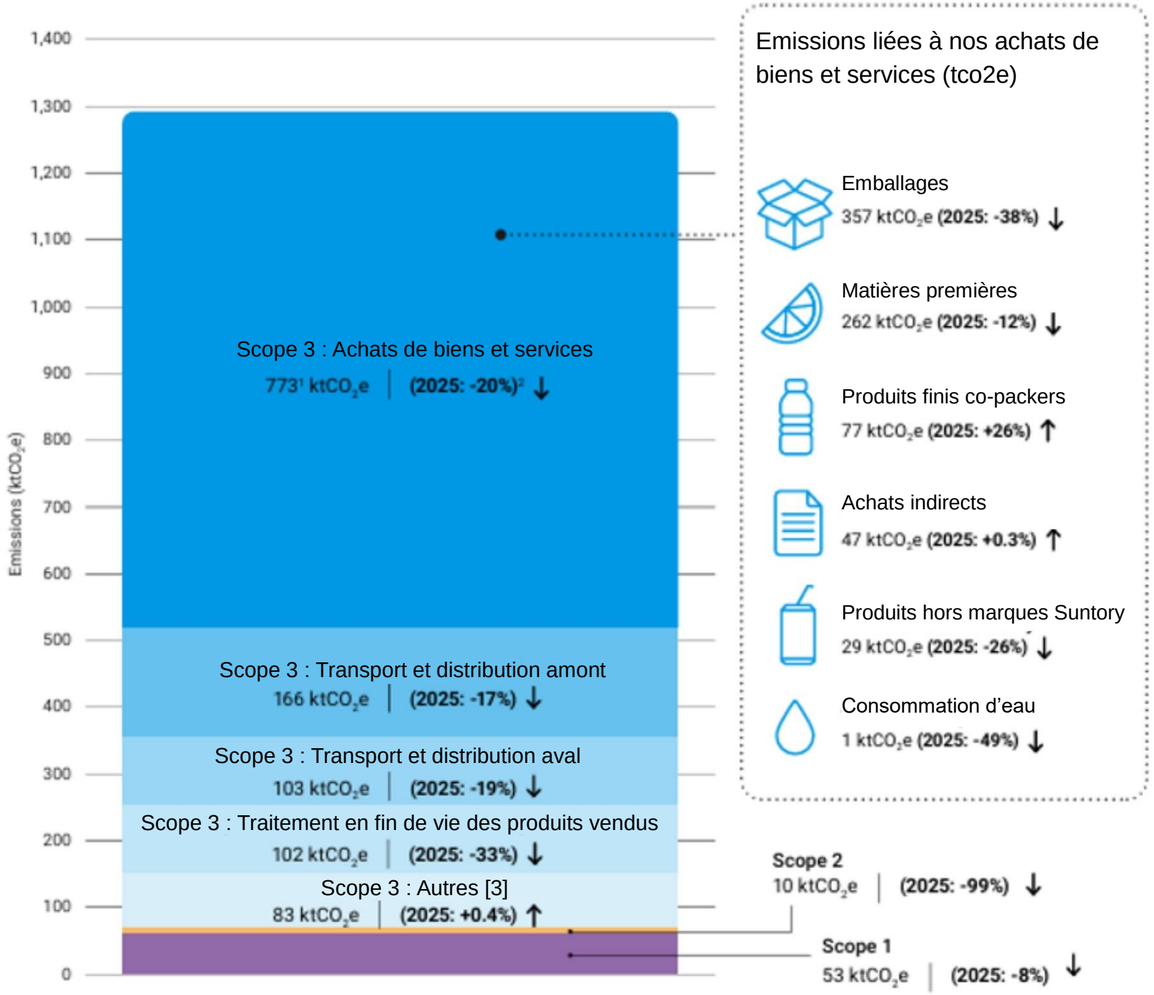

[1] Emissions arrondies à la $ktCO_2e$ la plus proche.
[2] Les pourcentages du graphique représentent les variations des émissions entre 2019 et 2025.
[3] Les « autres » émissions comprennent : les biens d'équipement, les activités liées aux combustibles et à l'énergie, les déchets générés par les opérations, les voyages d'affaires, les trajets domicile-travail des employés, les actifs loués en amont, l'utilisation des produits vendus et les franchises.
[4] Norme du GHG Protocol relative au secteur des terres et aux absorptions de CO_2 .
[5] Forêts, terres et agriculture.

Notre trajectoire de réduction des émissions carbone

Ce PTC s'articule autour de nos leviers de transition, c'est-à-dire les actions que nous mettrons en œuvre pour réduire nos émissions à chaque étape de notre chaîne de valeur d'ici 2030. Au-delà de 2030, nous prévoyons que notre environnement opérationnel ainsi que la maturité des technologies auront considérablement évolué. Par conséquent, notre trajectoire vers 2050 devra faire l'objet de réévaluations régulières et conserver une certaine flexibilité.
Bien que notre plan présente encore des écarts à combler pour atteindre nos objectifs de 2030 et 2050, nous pensons qu'ils pourront être résorbés grâce au développement des innovations adéquates et à la mise en place de conditions favorables, nous permettant d'aller plus vite et plus loin dans certains domaines clés. Nous appelons ces éléments nos dépendances, car ils correspondent aux domaines dans lesquels nous dépendons de changements plus larges de notre environnement opérationnel.

L'atteinte de notre objectif dépendra en partie de la capacité d'autres acteurs à réaliser certaines réductions d'émissions. Malgré cela, nous estimons que notre objectif est atteignable. Nos leviers clés nous aideront à mettre en œuvre notre plan dans l'ensemble de l'entreprise et auprès de nos partenaires clés.

Nous savons également que cette trajectoire comportera des défis et nécessitera d'évaluer certains arbitrages. Il faudra par exemple trouver le juste équilibre entre l'utilisation de matériaux recyclables et celle de matériaux associés à de plus faibles émissions carbone. Parallèlement, certains investissements, notamment dans l'agriculture régénératrice, génèrent des bénéfices qui vont au-delà de la décarbonation, comme l'amélioration de la santé des sols, la préservation de la biodiversité, la sécurisation des approvisionnements et des bénéfices sociaux. Dans ces situations, nous procéderons à une analyse au cas par cas afin de prendre les décisions qui nous permettront de progresser vers nos objectifs, de maximiser les co-bénéfices et de gagner en efficacité.

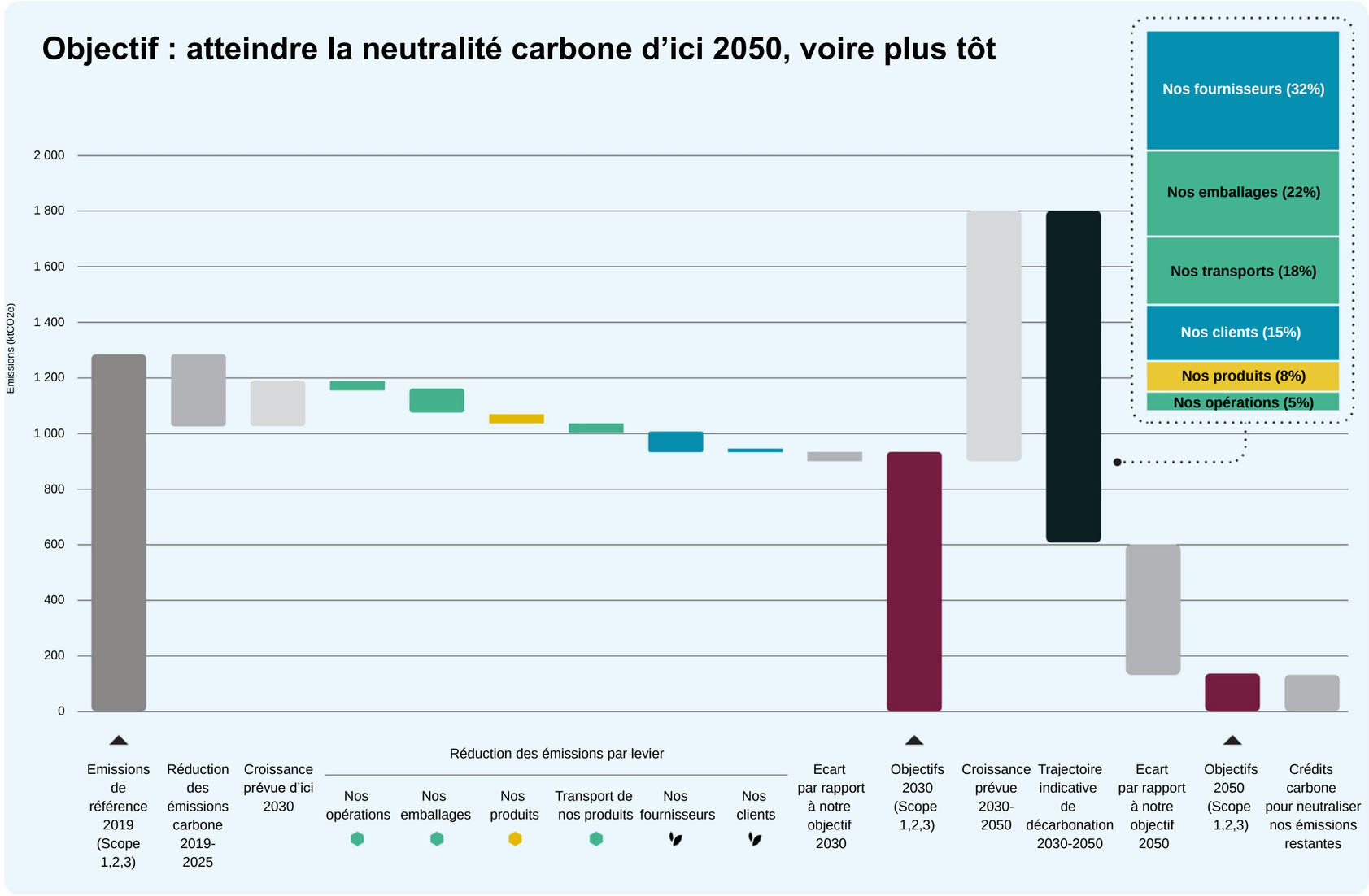

Opérations

Nous cherchons à rendre nos opérations plus résilientes tout en réduisant notre impact climatique. Pour y parvenir, nous améliorons notre efficacité énergétique grâce à différentes mesures, notamment la modernisation de nos équipements, l'électrification de nos sources d'énergie et le développement de solutions innovantes pour remplacer les combustibles à forte intensité carbone.

Actions que nous pouvons contrôler

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Réduire la consommation d'énergie et les déplacements Contribution à l'objectif : 0,9 % 	**EN COURS** → Amélioration de l'efficacité énergétique des procédés, notamment par l'optimisation des échangeurs de chaleur et la mise en place de plans directeurs énergétiques propres à chaque site. → Modernisation des équipements afin d'améliorer leur efficacité énergétique. → Réduction des déplacements grâce au télétravail et aux visioconférences. **À EXPLORER** → Déploiement de systèmes avancés de suivi et de gestion de l'énergie. → Réalisation d'audits afin d'identifier les possibilités de réduire l'utilisation de vapeur et les pertes de chaleur.	→ Combustion de gaz naturel pour la production d'électricité, d'eau chaude et de vapeur. → Electricité achetée pour nos opérations. → Emissions liées aux trajets domicile-travail et aux déplacements professionnels.	→ Disponibilité des technologies, des expertises et des outils numériques, ainsi que des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique, d'audit, d'optimisation et de suivi. → Disponibilité et qualité des solutions de mobilité bas carbone, telles que le train, ainsi que des outils numériques permettant de réduire les déplacements, notamment grâce à une connectivité de qualité.
Passer à des sources de chaleur et d'énergie moins carbonées Contribution à l'objectif : 0,2 % 	**EN COURS** → Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur nos sites. → Achat de certificats d'énergie renouvelable, tels que des garanties d'origine, et/ou mise en place de contrats d'achat d'électricité (PPA). **À EXPLORER** → Adoption de combustibles bas carbone (biomasse, biométhane, etc.) pour les procédés thermiques. → Remplacement des chaudières à gaz par des solutions combinant solaire thermique et de pompes à chaleur. → Amélioration de l'efficacité des procédés, notamment en remplaçant la vapeur par de l'eau chaude et en récupérant la chaleur.	→ Combustion de gaz naturel pour la production d'électricité, d'eau chaude et de vapeur. → Électricité achetée.	→ Viabilité commerciale des combustibles bas carbone. → Disponibilité suffisante d'énergies renouvelables dans les régions où nous opérons.
Électrifier nos opérations Contribution à l'objectif : 9,4 % 	**EN COURS** → Électrification des procédés industriels, notamment des systèmes de refroidissement. Cela comprend la mise hors service des installations de cogénération de chaleur et d'électricité et l'installation de pompes à chaleur. → Transition des chariots élévateurs et des véhicules de fonction vers des modèles électriques, soutenue par l'installation d'infrastructures de recharge sur nos sites.	→ Combustion de gaz naturel pour la production d'électricité, d'eau chaude et de vapeur, ainsi que pour les moteurs diesel.	→ La fiabilité et la capacité du réseau électrique local, ainsi que la stabilité des prix du marché et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires pour des puissances électriques plus élevées. → Disponibilité suffisante d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les régions où nous opérons.

Emballages

Nous réduisons la quantité de matériaux utilisés dans nos emballages et concevons nos produits afin de faciliter leur réemploi et leur recyclage. Notre objectif est que 100 % de nos emballages primaires en polyéthylène téréphtalate (PET) soient fabriqués soit à partir de 100 % de matériaux recyclés, soit sans recours aux énergies fossiles. Nous travaillons également avec les acteurs de notre secteur pour contribuer à l'amélioration des infrastructures de recyclage et des systèmes de collecte, notamment en participant à des groupes de travail nationaux et à des instances consultatives consacrés aux systèmes de consigne.

Actions que nous pouvons contrôler

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Utiliser moins d'emballages Contribution à l'objectif : 6,6 % 	**EN COURS** → Réduction de la quantité de matériaux utilisés, grâce à l'allègement des emballages et à la réduction des matériaux superflus, tout en maintenant leur performance et leur conformité. → Amélioration de l'efficacité des processus de production afin de réduire les déchets d'emballage. **À EXPLORER** → Optimisation des formats d'emballage et augmentation du ratio produit/emballage afin de réduire la quantité de matériaux utilisés et les émissions liées à la logistique.	→ Production des matériaux d'emballage. → Déchets d'emballages générés par nos activités. → Traitement et fin de vie des déchets d'emballages.	→ Capacité des emballages modifiés et allégés à préserver leur intégrité structurelle, la protection des produits, leur durée de conservation et leur compatibilité avec les procédés de fabrication. → Disponibilité de technologies de fabrication adaptées et capacité des fournisseurs à concevoir, valider et industrialiser dans les délais des formats plus légers à grande échelle.
Adopter des matériaux à plus faible empreinte carbone Contribution à l'objectif : 17 % 	**EN COURS** → Maximisation de la part de contenu recyclé. → Utilisation d'outils d'écoconception (Pilario) et d'outils d'analyse du cycle de vie (ACV) afin d'évaluer les impacts et d'optimiser la performance carbone. **À EXPLORER** → Transition vers des matériaux à plus faible empreinte carbone, lorsque cela est possible, et optimisation de la composition des matériaux utilisés dans les emballages.	→ Production des matériaux d'emballage. → Traitement et fin de vie des déchets d'emballages.	→ Disponibilité et viabilité économique de matériaux à plus faible empreinte carbone, notamment recyclés et issus de sources locales, pour remplacer les matières vierges. → Capacité des matériaux à plus faible empreinte carbone à préserver les performances du produit, la compatibilité avec les procédés de fabrication et le respect des exigences relatives au contact alimentaire, à la recyclabilité et à la gestion des déchets. → Acceptation et confiance des consommateurs envers les produits conditionnés dans des matériaux alternatifs.
Concevoir les emballages pour favoriser le réemploi, le recyclage et la circularité Contribution à l'objectif : 10,4 % 	**EN COURS** → Remplacer, lorsque cela est possible, les bouteilles en verre à usage unique par des alternatives réutilisables. → Maximiser l'utilisation de matériaux pouvant être recyclés dans les filières conventionnelles. → Réutiliser les emballages secondaires et tertiaires. → Concevoir les emballages pour favoriser leur recyclabilité et leur circularité, notamment en simplifiant les matériaux et en privilégiant les formats mono-matériaux. → Se préparer à la mise en place de systèmes de consigne au niveau national.	→ Production des matériaux d'emballage. → Traitement et fin de vie des déchets d'emballages.	→ Disponibilité d'infrastructures favorisant la circularité, notamment de systèmes efficaces de collecte, de tri et de valorisation dans les zones clés. → Participation des parties prenantes afin de garantir le retour, le tri et la bonne gestion des emballages en fin de vie. → Politiques favorables permettant de respecter les exigences en matière de durabilité, de sécurité et de protection des produits. → Viabilité économique et faisabilité opérationnelle de la logistique inverse, des processus de nettoyage et de l'installation des systèmes nécessaires.

Produits

La manière dont nous fabriquons nos produits peut contribuer à réduire les émissions de GES et notre impact environnemental. Nous développons des programmes d'agriculture régénératrice visant à favoriser la santé des sols, la biodiversité et la résilience des ressources en eau. Ces programmes s'appuient notamment sur des pratiques telles que l'intégration d'arbres et d'arbustes aux cultures, ainsi que la limitation de l'utilisation d'engrais et de pesticides afin de préserver les ressources naturelles. Nous agissons également pour réduire le gaspillage alimentaire et le gaspillage d'eau dans nos opérations.

Actions que nous pouvons contrôler

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Réduire le gaspillage d'ingrédients Contribution à l'objectif : 0,01 % 	**EN COURS** → Identifier et réduire le gaspillage alimentaire en optimisant les processus de production et les conditions de stockage des matières premières, des produits semi-finis et des produits finis. → Réduire les pertes de CO_2 lors du processus de carbonatation. → Améliorer la planification et les prévisions de la demande afin de limiter la surproduction. → Réduire les sous-produits et les déchets, et valoriser ceux qui subsistent, en tenant compte de la croissance anticipée entre 2030 et 2050.	→ Production des matières premières. → Déchets alimentaires générés par nos opérations.	→ Processus et innovations permettant de réduire le gaspillage d'ingrédients, tout en restant conformes aux réglementations en matière de sécurité alimentaire. → Variabilité de la demande et dynamique du marché : elles peuvent entraîner des coûts plus élevés ou une volatilité des prix, influençant ainsi la faisabilité et le rythme d'adoption.
Choisir des ingrédients à plus faible empreinte carbone Contribution à l'objectif : 12 % 	**EN COURS** → Utilisation d'outils d'analyse du cycle de vie (ACV) pour privilégier des formulations à plus faible empreinte carbone dans notre portefeuille de produits, tout en maintenant une qualité premium et la satisfaction des consommateurs. → Approvisionnement en CO_2 biogénique, issu de la décomposition de matières organiques vivantes telles que les végétaux et les déchets agricoles, sur certains sites. → Mise en œuvre de projets pilotes d'agriculture régénératrice pour des ingrédients clés, visant à réduire les émissions agricoles et à favoriser la santé des sols et la biodiversité. **À EXPLORER** → Approvisionnement en matières premières à plus faible empreinte carbone. → Déploiement à plus grande échelle des initiatives d'agriculture régénératrice pour les ingrédients clés.	→ Production des matières premières.	→ Accessibilité, disponibilité et viabilité économique d'ingrédients à plus faible empreinte carbone. → Acceptation par les consommateurs des impacts liés à la reformulation des produits sur le goût, l'apparence, la texture, etc. → Disponibilité et fiabilité de l'approvisionnement en CO_2 biogénique local.

Transport des produits

Nous optimisons nos itinéraires afin de réduire l'impact des transports entre nos fournisseurs, nos sites et nos clients, tout en maximisant l'efficacité de nos livraisons. Nous passons également à des solutions de transport à plus faible empreinte carbone, telles que des camions électriques ou alimentés par des biocarburants certifiés.

Actions que nous pouvons influencer

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Réduire et optimiser le transport Contribution à l'objectif : 0,2 % 	**EN COURS** → Amélioration de la planification et de l'optimisation des itinéraires, notamment entre les entrepôts et les réseaux de distribution, en regroupant les livraisons et en réduisant leur fréquence afin de diminuer les distances parcourues et les trajets à vide. → Augmentation du taux de remplissage des camions et réduction des trajets à vide ou avec un chargement partiel. → Adaptation des formats de produits afin de maximiser l'efficacité du transport. **À EXPLORER** → Collaborer avec les clients et les partenaires sur les flux logistiques afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire les doublons. → Utilisation d'outils numériques et de planification dynamique pour optimiser les itinéraires, les chargements et la performance du réseau logistique.	→ Fournisseurs approvisionnant SBFE, notre réseau de sites et nos clients.	→ Localisation des principaux sites, centres de distribution et clients afin d'optimiser les itinéraires.
Passer à des modes de transport à plus faible empreinte carbone Contribution à l'objectif : 11,7 % 	**EN COURS** → Privilégier le transport ferroviaire au transport routier lorsque cela est possible. → Passage à des camions électriques ou fonctionnant avec des biocarburants certifiés, notamment le HVO, le B100 et le gaz naturel liquéfié (GNL) d'origine biologique. **À EXPLORER** → Privilégier les prestataires logistiques disposant de flottes à faibles émissions et proposant d'autres solutions de transport bas carbone. → Étudier l'utilisation de biocarburants pour nos flottes sous-traitées.	→ Fournisseurs approvisionnant SBFE, notre réseau de sites et nos clients.	→ Disponibilité de véhicules électriques et d'infrastructures de recharge, ainsi que décarbonation du réseau électrique dans les zones clés. → Disponibilité locale suffisante de biocarburant. → Accessibilité financière des carburants à plus faible empreinte carbone. → Politiques publiques favorables et investissements dans les véhicules électriques et le transport ferroviaire, ainsi que dans d'autres solutions de transport bas carbone dans les régions clés.

Fournisseurs, co-packers et licenciés

Les co-packers sont des entreprises tierces avec lesquelles nous travaillons pour embouteiller ou fabriquer nos produits. Les licenciés disposent du droit de produire, distribuer et/ou commercialiser nos marques sur des territoires spécifiques, dans le cadre d'un accord de licence. Ces deux catégories sont considérées comme des partenaires de notre chaîne de valeur : des entreprises indépendantes dont nous cherchons à réduire positivement l'impact climatique grâce à la collaboration et à l'engagement.

Actions que nous pouvons influencer

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Réduire les émissions liées aux activités de nos fournisseurs Contribution à l'objectif : 26,4 % 	**EMBALLAGES, INGRÉDIENTS & TRANSPORT** **EN COURS** → Collaboration avec nos fournisseurs pour définir des objectifs de réduction de leurs émissions de Scope 1 et 2, notamment grâce à l'approvisionnement en énergies renouvelables et à des opérations moins carbonées. → Accompagner les fournisseurs dans le recours à des matériaux innovants, à des modes de transport à plus faible empreinte carbone et dans la mobilisation de leurs propres fournisseurs afin de réduire leurs émissions de Scope 3. → Collecte et suivi des données d'émissions des fournisseurs et de leurs progrès. **À EXPLORER** → Renforcement des compétences des fournisseurs grâce à la formation, aux outils et à la collaboration. → Intégration de critères climatiques dans les processus d'achat, notamment pour les contrats et la sélection des fournisseurs. **PRODUITS & SERVICES INDIRECTS (ex. médias et marketing)** **À EXPLORER** → Privilégier les fournisseurs engagés dans une trajectoire de décarbonation alignée avec nos engagements. → S'approvisionner en produits et services à plus faible intensité carbone, notamment en augmentant l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables pour les supports de publicité sur lieu de vente.	→ Achats de biens et services. → Transport en amont.	→ Fournisseurs définissant des objectifs de réduction de leurs émissions et progressant conformément à ces objectifs. → Accès aux technologies et infrastructures bas carbone dans les régions où opèrent les fournisseurs. → Disponibilité de données fiables et robustes sur les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur des fournisseurs. → Accès à de l'électricité renouvelable sur les marchés locaux. → Prix de l'énergie et dispositifs de soutien nationaux économiquement viables.
Réduire les émissions opérationnelles des co-packers et des licenciés Contribution à l'objectif : 1,9 % 	**EN COURS** → Collecte et suivi des données d'émissions des licenciés et des co-packers, ainsi que de leurs progrès. → Collaborer avec nos partenaires pour définir des objectifs climatiques et des plans de décarbonation, et intégrer des critères climatiques dans les contrats et la sélection des partenaires. → Renforcer les compétences grâce à la formation, aux outils et à la collaboration. **À EXPLORER** → Collaborer avec nos partenaires pour s'approvisionner en énergie renouvelable.	→ Emissions de CO2 Scope 1 et 2 des licenciés. → Emissions de CO2 de Scope 1, 2 et 3 des co-packers liées aux ingrédients et aux emballages.	→ Comme indiqué ci-dessus, selon ce qui s'applique aux licenciés et aux co-packers.

Clients

Nous louons et mettons à disposition de nos clients des distributeurs automatiques, des réfrigérateurs et des équipements de refroidissement, afin de favoriser un stockage et une réfrigération plus efficaces sur le plan énergétique. Bien que cela représente une faible part de notre empreinte globale, les leviers suivants offrent à nos clients des opportunités de réduire leurs émissions. Les progrès dans ce domaine reposent sur notre engagement et notre accompagnement pour les aider à mettre en œuvre les actions nécessaires.

Actions par les autres

LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES	SOURCES D'ÉMISSIONS	DÉPENDANCES
Réduire les émissions liées à la réfrigération, au transport et à la distribution de nos produits Contribution à l'objectif : 3,4 % 	**EN COURS** → Réduction de la consommation d'énergie liée au stockage et à la vente, ainsi que l'électrification des opérations, notamment grâce à de meilleurs systèmes de contrôle et à la réduction des émissions liées aux fluides frigorigènes. → Amélioration de l'efficacité énergétique des réfrigérateurs, des équipements de refroidissement et des distributeurs automatiques. → Transition vers des énergies renouvelables et bas carbone dans l'ensemble des opérations, avec un accent particulier sur la réfrigération, le transport et la distribution des produits. → Passage à des véhicules électriques ou fonctionnant avec des carburants alternatifs. → Adoption d'opérations à plus faible empreinte carbone et alignement sur des actions de décarbonation liées au transport et à la consommation d'énergie.	→ Consommation d'électricité des clients pour le stockage des produits. → Transport des produits par les clients.	→ Politiques publiques encourageant et imposant l'action climatique. → Actions des clients visant à réduire leurs émissions grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la transition vers des sources d'énergie renouvelables et bas carbone. → Capacité financière et priorités d'investissement des clients. → Pratiques opérationnelles et comportements des clients. → Intensité carbone du réseau électrique sur les marchés finaux.

Planification à long terme : 2030 à 2050

Même s'il est plus difficile d'anticiper le contexte à long terme, notamment la maturité du marché, les mesures incitatives et les dépendances, nous savons que les impacts du changement climatique ne feront que s'intensifier. Afin de renforcer la résilience de notre entreprise et de notre chaîne de valeur, nous anticipons la manière dont nos leviers de transition et nos initiatives pourraient devoir évoluer entre 2030 et 2050. Nous prévoyons de mettre à jour notre PTC publié tous les trois ans, en complément de revues internes régulières, afin d'adapter nos plans et de rester flexibles, réalistes et innovants. Nos plans pour la période 2030-2050 sont donc susceptibles d'évoluer dans les prochaines publications de notre PTC. Voir « Gouvernance et reporting efficaces », page 20.

CHAÎNE DE VALEUR SBFE	LEVIER DE TRANSITION	INITIATIVES À EXPLORER
Opération et transport des produits	**Réduire la consommation d'énergie et les déplacements**	→ Réduire la consommation de vapeur en passant à des systèmes d'eau chaude lorsque cela est possible.
	Passer à des sources de chaleur et d'énergie à plus faible empreinte carbone	→ Passer à des technologies bas carbone de production de vapeur pour les usages résiduels. → Evaluer la faisabilité du remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur ou des chaudières biomasse, ainsi que par le solaire thermique pour chauffer l'eau. → Passer à des camions entièrement électriques ou fonctionnant à l'hydrogène.
Emballages	**Réduire l'utilisation de matière**	→ Introduire des bouteilles sans étiquette. → Explorer des systèmes d'emballages réutilisables. → Réutiliser les supports marketing sur les lieux de vente.
	Utiliser différents matériaux	→ S'approvisionner en polyéthylène (PE) recyclé chimiquement, ainsi qu'en PE et PET produits à partir de CO_2 biogénique.
Produits	**Choisir des ingrédients à plus faible empreinte carbone**	→ Développer davantage de formulations de produits en adéquation avec nos engagements en matière de développement durable. → Étendre les programmes d'agriculture régénératrice bénéfiques pour les sols afin de maximiser leur potentiel de stockage du carbone. → Encourager l'adoption de produits à plus faible empreinte carbone grâce aux actions commerciales et marketing.
Fournisseurs, co-packers et licenciés	**Réduire les émissions opérationnelles des fournisseurs, des co-packers et des licenciés**	→ Aligner les fournisseurs, les co-packers et les licenciés sur les objectifs obligatoires de décarbonation de SBFE. → Lorsque nécessaire, privilégier des fournisseurs alignés sur notre trajectoire de décarbonation.
Clients	**Réduire les émissions liées à la distribution, au transport et à la réfrigération de nos produits**	**STOCKAGE ET RÉFRIGÉRATION DES PRODUITS :** → Passer à des systèmes de réfrigération bas carbone ou zéro émission. → Repenser nos sites pour tendre vers une consommation d'énergie quasi nulle. → Déployer à plus grande échelle des solutions digitales avancées pour optimiser les systèmes énergétiques. **TRANSPORT DES PRODUITS :** → Passer à une logistique zéro émission grâce à des flottes électriques et utilisant des carburants alternatifs. → Repenser les réseaux de distribution pour réduire l'empreinte carbone des livraisons.

Concrétiser notre résilience climatique

Les impacts du changement climatique se font déjà ressentir tout au long de notre chaîne de valeur, qu'il s'agisse des vagues de chaleur et du stress thermique qui perturbent les processus de production, ou des inondations qui présentent un risque de dommages physiques pour nos sites de production. En tant que fabricant de boissons, nous sommes également fortement dépendants de l'eau pour nos processus de production, de nettoyage et de refroidissement. La fréquence croissante des épisodes de sécheresse menace cette ressource et accentue la volatilité et les coûts au sein de notre chaîne d'approvisionnement.



Comprendre comment notre activité est affectée par le changement climatique est essentiel pour renforcer notre résilience à long terme. En analysant différents scénarios[1] à court, moyen et long terme, nous avons identifié les risques et opportunités climatiques physiques et de transition les plus significatifs auxquels nous sommes confrontés[2]. Cette analyse nous permet de mieux comprendre les domaines dans lesquels notre activité est exposée et ceux dans lesquels nous sommes bien positionnés pour nous adapter.

Nos risques et opportunités les plus significatifs sont :

- Vagues de chaleur
- Stress hydrique
- Pression réglementaire sur les émissions de CO2
- Solutions d'économie circulaire pour les emballages

Pour ces risques et opportunités, nous avons modélisé l'impact financier attendu de chaque scénario et de chaque horizon temporel sur notre chiffre d'affaires. Notre modélisation montre à la fois le coût que nous supporterions en l'absence d'action et le coût des mesures nécessaires pour atténuer chacun de nos risques et opportunités les plus significatifs. Des informations complémentaires sur la manière dont nous avons évalué ces coûts sont disponibles dans l'Annexe (page 24). À la page suivante, nous examinons plus en détail les risques et opportunités physiques et de transition.

Impact potentiel des risques et opportunités sur notre chiffre d'affaires, selon le scénario climatique

LÉGENDE :
Référence : 2,2 Md€ de chiffre d'affaires net de SBFE
FAIBLE < 3% MOYEN 3 à 5% ÉLEVÉ > 5 % du chiffre d'affaires

CATÉGORIE	DESCRIPTION DU RISQUE/ OPPORTUNITÉ	SCÉNARIO / TRAJECTOIRE	COURT TERME 2030	MOYEN TERME 2040	LONG TERME 2050
Risque physique	Vagues de chaleur	→ Faibles émissions	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
		→ Fortes émissions	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
	Stress hydrique	→ Faibles émissions	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ
		→ Fortes émissions	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ
Risque lié transition	Pression réglementaire sur les émissions de CO2	→ Business as usual[3]	FAIBLE	FAIBLE	ÉLEVÉ
		→ Scénario central	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
		→ Net Zéro	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Opportunité liée à la transition	Solutions d'économie circulaire pour les emballages	→ Business as usual[3]	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
		→ Scénario central	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
		→ Net Zéro	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

[1] Les risques physiques ont été évalués selon deux scénarios : un scénario de faible réchauffement et un scénario de fort réchauffement. Les risques et opportunités liés à la transition ont été évalués selon trois scénarios, allant d'une transition ordonnée à une transition désordonnée. Plus de détails sur ces scénarios sont disponibles en annexe (page 24).
[2] Les risques identifiés ont été évalués et hiérarchisés selon notre approche de double matérialité. De plus amples informations sur cette démarche sont disponibles en annexe (page 24).
[3] Poursuite des tendances actuelles.

Risques et opportunités physiques

Une évaluation de l'exposition aux risques a été réalisée sur l'ensemble des sites de production de SBFE, complétée par une analyse de certains actifs prioritaires situés en amont de notre chaîne de valeur. Situés en France, en Espagne, au Royaume-Uni et au Brésil, ces actifs ont été évalués au regard de neuf aléas climatiques physiques, notamment le stress thermique, les inondations, le stress hydrique, les incendies de forêt, ainsi que les vents violents et les tempêtes.

Nos risques physiques représentent des défis à la fois pour les communautés auprès desquelles nous nous approvisionnons en ingrédients clés et pour nos principaux sites de production. Ces risques peuvent entraîner une augmentation des coûts liés au recours à des fournisseurs alternatifs et/ou une baisse du chiffre d'affaires en raison de perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, sur notre site les plus exposé, situé en Espagne, notre modélisation montre que le stress thermique pourrait entraîner 13 jours d'arrêt de production en 2030, puis 20 jours en 2050, selon notre scénario d'émissions élevées.

Les risques climatiques dans certaines régions clés d'approvisionnement, notamment en Amérique du Sud et en Afrique, constituent également des vulnérabilités stratégiques. Ces deux régions dépendent fortement, sur le plan économique, de la culture et de la vente de matières premières, avec une résilience limitée des chaînes d'approvisionnement et des prix volatils pour certains produits, notamment les engrais. Pour y répondre, nous travaillons avec les agriculteurs et leurs communautés afin d'améliorer les pratiques agricoles, de mieux protéger les rendements et de préserver les ressources naturelles telles que les sols et l'eau douce.

Risques et opportunités de transition

Les évolutions réglementaires et technologiques ne concernent pas uniquement nos propres opérations. Elles ont également un impact sur nos fournisseurs. Renforcer notre résilience implique donc de comprendre les risques et les opportunités liés à la transition dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Parmi un large éventail de risques potentiels, nous avons identifié cinq domaines prioritaires[1] : le renforcement des réglementations en matière de développement durable et de reporting climatique ; les exigences réglementaires relatives à la durabilité des produits ; la tarification du carbone ; l'augmentation du coût des matériaux d'emballage durables ; les insuffisances des infrastructures pour véhicules électriques dans le secteur de la logistique. Nous avons également identifié trois opportunités prioritaires : l'innovation en matière de produits à faibles émissions ; l'engagement de nos partenaires en amont en faveur d'emballages plus circulaires ; la réponse aux attentes de nos clients en matière de durabilité.

Notre modélisation de l'impact financier montre que le renforcement des exigences réglementaires relatives à la performance environnementale des produits pourrait avoir un impact financier significatif sur notre activité. Cela pourrait notamment inclure les exigences relatives aux emballages prévues par le Règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR), concernant par exemple leur conception, leur contenu recyclé et leurs émissions. Ces exigences pourraient entraîner des hausses de prix, des adaptations opérationnelles et des pénalités en cas de non-conformité. Par ailleurs, les réglementations en matière de publication d'informations dans les marchés où nous opérons pourraient également entraîner une hausse des coûts de conformité.

Notre opportunité de transition la plus significative consiste à poursuivre nos investissements visant à réduire les déchets d'emballage et notre dépendance aux matières vierges, afin de répondre à la demande des consommateurs. Cela implique de poursuivre et d'explorer les possibilités de collaboration avec nos fournisseurs afin d'accélérer l'adoption de solutions d'emballage à plus faible empreinte carbone et toujours plus circulaires.

Gestion des risques et opportunités liés au climat

Nous intégrons les mesures d'atténuation liées au climat dans notre activité à travers notre gouvernance, notre système de gestion des risques de l'entreprise et nos dispositifs de gestion de la performance. Même avec la mise en œuvre de notre PTC, nous savons que nous resterons exposés aux impacts du changement climatique, notamment au stress hydrique, aux perturbations de l'approvisionnement agricole et aux évolutions réglementaires. Ces risques ne sont pas entièrement sous notre contrôle. Ils dépendent notamment de la gravité du changement climatique, de la capacité d'adaptation de nos fournisseurs, de la vitesse de développement des infrastructures de recyclage et de réemploi, ainsi que de la disponibilité des technologies bas carbone. À la page suivante, nous présentons notre plan concernant nos risques et opportunités les plus significatifs, en combinant des mesures d'atténuation et d'adaptation dans nos opérations, nos achats, notre chaîne d'approvisionnement et notre planification des investissements. Nous suivons les progrès réalisés dans le cadre de nos plans de réponse aux risques et opportunités climatiques à l'aide de nos indicateurs clés de performance (KPI) existants, notamment nos objectifs de réduction des émissions ainsi que nos indicateurs relatifs à l'eau, aux emballages et à l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Nous continuerons à évaluer la nécessité de suivre des indicateurs supplémentaires. Pour plus de détails sur la gestion des risques et la gouvernance, voir la section « Gouvernance et planification financière, suivi et reporting », page 20.



[1] La méthodologie utilisée pour identifier et hiérarchiser les risques et opportunités de transition est présentée dans l'Annexe (page 24).

Intégrer la nature dans notre action climatique

Au-delà des risques physiques et des risques de transition liés au changement climatique, nous cherchons également à mieux comprendre comment nos activités affectent la biodiversité et les écosystèmes, et comment leur évolution pourrait, à son tour, affecter notre activité. Le groupe Suntory a évalué ses dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature en s'appuyant sur les recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)[1], et sur son approche LEAP : Locate, Evaluate, Assess, Prepare[2]. Pour plus d'informations, consulter les publications intégrées de Suntory Holdings, fondées sur les recommandations de la TNFD et de la TCFD. Nous avons également réalisé en 2025 de premières évaluations des impacts de l'activité de SBFE sur la biodiversité et la nature. Nous prévoyons de nous appuyer sur ces enseignements et de les intégrer dans les prochaines versions de notre PTC.

Investir dans la préservation de l'eau et l'éducation

Depuis de nombreuses années, nous travaillons avec les communautés situées à proximité de nos sites de production dans le monde entier afin de préserver et gérer les ressources en eau douce vulnérables. En 2004, Suntory a lancé au Japon « Mizuiku », qui signifie « éducation à l'eau », avec le programme Suntory Mizuiku Education Program for Nature and Water. Cette initiative aide les jeunes générations à mieux comprendre d'où vient l'eau qu'elles utilisent et le rôle essentiel des forêts dans la préservation de cette ressource. Déjà déployé au Japon, en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et au Vietnam, le programme a depuis été lancé en Espagne, au Royaume-Uni et, plus récemment, en France.

En France, nous avons établi un partenariat de longue date en faveur de la préservation et de la restauration des espaces boisés, afin de contribuer au maintien de la biodiversité locale. Cette initiative, menée en collaboration avec la réserve naturelle lyonnaise du Grand Parc Miribel Jonage, propose également des outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement.

En Espagne, notre initiative « Guardianes del Tajo » (les gardiens du Tage) vise à restituer à l'environnement davantage d'eau que celle utilisée dans nos processus de production locaux. Le projet soutient des solutions fondées sur la nature, telles que l'agriculture régénératrice, afin d'améliorer la qualité de l'eau du réservoir local de Guajaraz, d'accroître la disponibilité de la ressource en eau et de renforcer les écosystèmes.

→ **COUP DE PROJECTEUR**



[1] Groupe de travail sur la publication d'informations financières liées à la nature.
[2] Localiser, Évaluer, Analyser et Préparer.

Renforcer notre résilience face au changement climatique

En nous appuyant sur nos capacités existantes, nous renforçons notre approche de gestion des risques et opportunités liés au changement climatique.

Où en sommes-nous ?

Renforcer nos capacités face aux risques climatiques

- → Évaluation des risques climatiques sur une sélection de sites et de zones de la chaîne de valeur.
- → Analyse de scénarios climatiques selon différents horizons temporels.
- → Identification des risques physiques et des risques de transition prioritaires.

Renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement

- → Mobilisation des fournisseurs sur les enjeux de résilience et les pratiques d'approvisionnement durable.
- → Collecte de données climatiques et d'émissions auprès des fournisseurs prioritaires.
- → Collaboration avec les fournisseurs sur la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement et l'agriculture régénératrice.

Gestion responsable des ressources

- → Initiatives visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et systèmes de réutilisation.
- → Gestion durable de l'eau.
- → Initiatives en faveur d'emballages circulaires et à plus faible empreinte carbone.

Planification de l'adaptation

- → Évaluation des risques climatiques sur les sites de production et certains sites de la chaîne de valeur.
- → Identification de mesures d'adaptation et élaboration de plans d'action face aux principaux aléas climatiques.
- → Planification de la continuité des activités.

Alignement réglementaire

- → Reporting environnemental et transparence des opérations.
- → Suivi de l'évolution des réglementations liées au climat et des exigences de reporting.
- → Évaluation des opportunités d'innovation favorisant la conformité et la résilience.

Où allons-nous ?

1. Renforcer nos capacités existantes

- Évaluation de la résilience des matières premières prioritaires et des principales régions d'approvisionnement.
- Évaluation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et identification d'opportunités d'amélioration ciblées.
- Veille réglementaire et préparation aux obligations de reporting.
- Évaluations plus approfondies des risques climatiques pour les sites et activités prioritaires.
- Mettre en place des mesures de préparation aux vagues de chaleur afin de protéger les collaborateurs et d'assurer la continuité des activités.

2. Renforcer les actions et les partenariats

- Évaluation élargie des risques climatiques dans les principales régions d'approvisionnement et les sites clés de la chaîne de valeur.
- Déployer à plus grande échelle les mesures de réutilisation de l'eau et d'efficacité hydrique.
- Renforcer les partenariats avec les fournisseurs en faveur d'une agriculture durable et régénératrice.
- Poursuivre l'évaluation et le déploiement de technologies bas carbone et de mesures d'efficacité énergétique adaptées et réalisables.
- Développer davantage la planification de l'adaptation et de la continuité des activités pour les sites prioritaires.

3. Se transformer pour renforcer notre résilience à long terme

- Intégration renforcée des risques climatiques dans les décisions d'approvisionnement et les décisions opérationnelles.
- Déploiement à grande échelle de modèles d'emballages circulaires.
- Diversification des réseaux d'approvisionnement et développement de pôles régionaux.
- Déployer à grande échelle l'agriculture régénératrice dans les principales régions agricoles.
- Progresser vers la neutralité carbone de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

Afin de pouvoir…

- → Protéger notre activité contre les perturbations liées au changement climatique.
- → Créer de la valeur grâce à l'innovation en matière de circularité.
- → Donner à nos parties prenantes confiance dans notre conformité aux exigences réglementaires.
- → Continuer à développer notre activité à travers l'approche « Growing for Good ».

Leviers

Les fondations, les ressources et les systèmes qui nous permettent de rester sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs.



Mobiliser nos parties prenantes

Une communication claire et régulière avec nos fournisseurs, nos clients et l'ensemble de notre secteur nous permet d'approfondir nos connaissances et de mieux nous préparer à atténuer les impacts du changement climatique et à nous y adapter.

Environ 95 % des émissions de GES de SBFE relèvent du Scope 3, ce qui signifie qu'elles sont générées au sein de notre chaîne de valeur, mais en dehors de nos opérations directes, comme l'illustre le graphique présentant nos émissions de référence en page 4. Cette catégorie comprend, par exemple, les émissions de nos fournisseurs, le transport de nos produits jusqu'à nos clients, ainsi que les émissions liées au stockage et à la réfrigération sur les lieux de vente. La réduction de ces émissions nécessite un engagement régulier et significatif avec nos partenaires au-delà de SBFE.

Nous priorisons nos fournisseurs en fonction de l'importance de leur empreinte en matière d'émissions de GES, ainsi que de leurs volumes d'activité prévisionnels et de leur importance stratégique pour notre entreprise. Nous accordons également une attention particulière aux fournisseurs de catégories clés, notamment les matières premières, les emballages, la logistique, les co-packers et les licenciés. Afin d'accélérer les progrès, nous intégrons le reporting et les efforts de réduction des émissions de GES dans nos décisions d'achat. Pour les fournisseurs de plus petite taille disposant de ressources limitées, nous accompagnons leurs efforts grâce à un soutien ciblé et au renforcement de leurs capacités.

En 2025, nous avons collaboré avec des fournisseurs représentant plus de 50 % de nos émissions de Scope 3. Nous travaillons étroitement avec nos fournisseurs pour recueillir leurs données relatives au climat, afin de mieux comprendre les sources de leurs émissions. Après avoir identifié ces impacts, nous priorisons les domaines sur lesquels agir. Grâce à un engagement ciblé et à des informations précises, nous collaborons avec nos fournisseurs afin de prendre ensemble les décisions les plus adaptées à nos activités, plutôt que d'imposer des exigences uniformes.

En complément de notre collaboration avec les fournisseurs, nous travaillons avec nos clients, nos prestataires logistiques et l'ensemble du secteur afin de réduire les sources d'émissions communes. Celles-ci comprennent notamment le transport des produits et la consommation d'énergie liée à leur réfrigération lors des phases de distribution et de vente. La disponibilité des infrastructures, les choix technologiques et les pratiques opérationnelles, qui dépassent le périmètre d'une seule entreprise, ont également un impact sur notre profil d'émissions.

La réduction des émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur agroalimentaire nécessite donc une action collective. Nous participons à des associations professionnelles et à des forums afin de partager connaissances et compétences. Des pratiques d'agriculture régénératrice aux solutions d'emballage plus circulaires, la collaboration et l'innovation sont essentielles dans un monde où les ressources sont limitées. En travaillant ensemble, le secteur agroalimentaire peut continuer à proposer les marques emblématiques et les produits appréciés des consommateurs.

→ **COUP DE PROJECTEUR**



Collaborer avec Carrefour sur les emballages, le transport et la nutrition

En décembre 2025, Suntory Beverage & Food France a signé un nouvel accord avec Carrefour afin d'atteindre une série d'objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions liées au transport, de réduction des emballages et de nutrition. Baptisé « Sustainability Linked Business Plan »[1], cet accord extra-financier définit une feuille de route commune aux deux entreprises à l'horizon 2030, notamment pour développer des modes de transport à plus faible empreinte carbone. La feuille de route transport vise à réduire de 12 % les émissions de GES liées à nos activités communes en France d'ici 2030, par rapport à 2025. Nous prévoyons d'atteindre cet objectif grâce à des solutions de transport alternatives, telles que le biométhane ou les véhicules électriques.

L'accord fixe également des ambitions en matière d'emballages, afin de réduire l'utilisation globale de plastique, d'augmenter la part de matières recyclées et de limiter le poids des emballages.

Avec Carrefour, nous lançons en 2026 un projet pilote dans dix magasins en Bretagne, permettant aux consommateurs de composer eux-mêmes des packs de six canettes sans film plastique, contribuant ainsi à réduire la consommation de plastique et les émissions de GES associées.

Au-delà des objectifs environnementaux, ce partenariat comprend également un volet nutrition, afin de répondre à l'évolution des attentes des consommateurs vers des boissons moins sucrées. Les objectifs fixés pour 2030 visent à ce que 65 % du volume des ventes de boissons SBFF au sein du groupe Carrefour contiennent moins de 5 g de sucre pour 100 ml, contre 39 % fin 2025.

Ces partenariats stratégiques nous aident à atteindre nos objectifs de développement durable tout en renforçant la résilience de nos activités. Nous cherchons également à développer ce type de partenariat sur d'autres marchés et mettons en place, au cours de l'année 2026, un Sustainability Linked Business Plan avec Carrefour en Espagne.

[1] Plan d'affaires dédié au développement durable.

Gouvernance, planification financière, suivi et reporting

Une gouvernance solide soutient la stratégie de transition climatique de SBFE. Nous gérons les risques et les opportunités liés au climat grâce à une responsabilisation claire, une supervision structurée, des analyses robustes et un reporting régulier.

Une gouvernance et un reporting efficaces

Le Comité de pilotage Développement Durable de SBFE supervise le pilotage et la coordination de ce Plan de Transition Climatique (PTC). Présidé par la Directrice Développement Durable de SBFE, il se réunit six fois par an pour examiner les performances par rapport aux objectifs et orienter les priorités stratégiques, afin d'intégrer pleinement les enjeux de développement durable dans les décisions de l'entreprise. Les principales avancées, les risques significatifs et les recommandations stratégiques sont remontés au Comité exécutif de SBFE ainsi qu'au Comité Développement Durable du groupe Suntory Beverage & Food, afin de favoriser l'alignement à l'échelle du groupe Suntory. Des points réguliers sur les performances, les risques et la transition renforcent la supervision et la responsabilité des dirigeants. La responsabilité ultime de la performance climatique incombe au CEO de SBFE.

Deux dispositifs clés soutiennent la mise en œuvre opérationnelle du PTC :

- **Le Comité Climat SBFE**, piloté par la spécialiste climat de SBFE et composé de représentants de la R&D, des achats, de la supply chain et de la finance. Le Conseil élabore et actualise notre feuille de route de réduction des émissions de GES ainsi que nos stratégies d'adaptation au changement climatique, afin d'intégrer les enjeux climatiques dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

- **Le Comité de suivi des programmes de SBFE**, qui se réunit toutes les six semaines afin de suivre les progrès réalisés par rapport aux KPI annuels de développement durable et de climat. Ce comité examine les travaux des groupes de travail thématiques et les revues de développement durable des différents marchés, tout en suivant l'évolution des risques et opportunités. Il rend directement compte au Comité de pilotage Développement Durable de SBFE.

Par ailleurs, le Comité exécutif de SBFE, CEO inclus, dispose d'un objectif lié au développement durable dans son plan annuel d'évaluation. La performance par rapport à des KPI ambitieux peut représenter jusqu'à 20 % du bonus annuel à la fin de l'exercice financier. Davantage d'informations sur notre gouvernance en matière de développement durable sont disponibles dans notre Stratégie de Développement Durable[1].

Évolution de notre reporting

Nous avons intégré le développement durable dans nos processus décisionnels et nos opérations grâce à un cadre de gouvernance à plusieurs niveaux. Cette approche est alignée avec la directive sur la publication d'informations en matière de développement durable par les entreprises (CSRD) et les normes européennes d'information en matière de développement durable (ESRS). Afin d'accroître la transparence et de permettre une prise de décision plus rapide, nous avons mis en place un reporting trimestriel de notre empreinte carbone. Nous continuerons à l'améliorer en 2026 afin de favoriser des actions plus réactives et fondées sur les données au sein des différentes équipes. Nous prévoyons de publier une mise à jour de ce PTC tous les trois ans et d'en intégrer les résultats dans le Rapport annuel de Développement Durable de SBFE.

Planification financière

Nous avons élaboré des estimations financières indicatives de nos actions de décarbonation jusqu'en 2030, en nous concentrant sur les dépenses opérationnelles (OpEx) lorsque les projets sont suffisamment définis et étayés par notre feuille de route actuelle ou par des données spécifiques aux projets. Dans ce PTC, nous nous concentrons sur les OpEx, car nos estimations de dépenses d'investissement (CapEx) ne peuvent actuellement pas être quantifiées séparément. Ces estimations nous permettent de mieux anticiper les coûts associés à notre transition vers la neutralité carbone et de prendre des décisions financières et d'investissement à long terme. À ce jour, nous ne disposons pas de mécanisme de financement spécifique à la transition. La planification financière du PTC de SBFE est intégrée à nos processus budgétaires internes. Les actions climatiques sont intégrées au plan à moyen terme (MTP) et à la budgétisation annuelle, leur responsabilité financière relevant des fonctions concernées, notamment les Achats, les Opérations et la gouvernance des CapEx.

Plus largement, une partie des dépenses liées à la transition est intégrée à nos investissements habituels, comme le renouvellement des équipements, la reformulation des produits et la reconception des emballages. Ces investissements contribuent à notre efficacité opérationnelle, à notre conformité réglementaire, à l'amélioration de la qualité de nos produits et à la continuité de nos activités.

À ce stade, SBFE ne publie pas d'estimation financière consolidée à l'horizon 2050, car les projections à long terme restent soumises à d'importantes incertitudes, notamment concernant la maturité future des technologies, les prix de l'énergie et des matériaux, les évolutions réglementaires ainsi que le rythme de transformation des fournisseurs, des clients et du marché dans son ensemble. SBFE continuera à affiner son évaluation financière à mesure que les méthodologies évolueront et que le périmètre des projets, les données fournisseurs et les plans de mise en œuvre gagneront en maturité.

[1] Stratégie de développement durable de SBFE, disponible à l'adresse : https://suntorybeverageandfood-europe.com/media/4repqc0u/sbfe-sustainability-strategy.pdf

Tarification interne du carbone et qualité des données

Nous avons intégré l'utilisation stratégique d'un prix interne du carbone (Internal Carbon Pricing, ICP) au sein de SBFE. Introduit chez Suntory Holdings en 2021 puis chez SBFE en 2024, ce mécanisme permet d'intégrer les enjeux climatiques dans nos principales décisions d'investissement, pour les projets dont les CapEx dépassent 500 000 € lorsqu'ils sont budgétés et 250 000 € lorsqu'ils ne le sont pas. Ce dispositif soutient nos efforts de décarbonation et contribue également à renforcer notre résilience face aux futures évolutions réglementaires et du marché.

Afin de mieux prioriser et cibler nos actions de décarbonation, nous travaillons également à améliorer la qualité de nos données, notamment en augmentant l'utilisation de données primaires, comme l'empreinte carbone des produits fournie par nos fournisseurs.



Gestion des risques

Le Comité de gestion des risques de SBFE supervise les risques liés au climat. Présidé par le Directeur de la Gouvernance, des Risques, de la Conformité et des Affaires juridiques de SBFE, il travaille en coordination continue avec le Comité de pilotage Développement Durable de SBFE et le Comité de suivi des programmes SBFE. Les risques climatiques, les mesures d'atténuation et leurs impacts sur les KPI sont intégrés au registre des risques de l'entreprise, afin d'assurer une cohérence entre la gestion des risques, la mise en œuvre opérationnelle et les processus de gestion de crise. Des informations complémentaires sur notre approche de gestion des risques sont disponibles dans la Stratégie de Développement Durable de SBFE[1].

Investissements prévus pour la mise en œuvre du PTC

Opérations	**Coût estimé des garanties d'origine pour l'énergie renouvelable : 0,7 M€ sur la période 2027-2030 (4 ans).**
Produits	**Agriculture régénératrice : 3,1 M€ sur la période 2027-2030 (4 ans).**
Emballages	**157,6 M€ sur la période 2027-2030 (4 ans)**
Transport de nos produits	**24 M€ sur la période 2027-2030 (4 ans)**
Fournisseurs, co-packers et licenciés	**Non quantifié**
Clients	**Non quantifié**

[1] Stratégie de développement durable de SBFE, disponible à l'adresse : https://suntorybeverageandfood-europe.com/media/4repqc0u/sbfe-sustainability-strategy.pdf

Plaidoyer en faveur de politiques et réglementations adaptées

Nous prenons très au sérieux notre responsabilité en tant qu'entreprise citoyenne. Nous travaillons en étroite collaboration avec les décideurs publics afin de contribuer à renforcer la mobilisation en faveur d'une action climatique mondiale.

Notre approche en matière de politiques publiques et de plaidoyer

Notre soutien à l'Accord de Paris constitue le fondement de notre action climatique. L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant visant à lutter contre le changement climatique en réduisant considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ratifié ou accepté par 55 pays en 2016, il vise à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, avec pour ambition de la limiter à 1,5 °C.

Chez SBFE, notre équipe Affaires Extérieures est responsable des affaires publiques et des politiques publiques. Son objectif est de soutenir nos ambitions de croissance et de promouvoir un environnement économique stable et prévisible.

Nous échangeons avec les représentants élus à tous les niveaux, notamment les gouvernements nationaux, les institutions et les collectivités locales, ainsi qu'avec les fonctionnaires, les autorités de régulation, les associations professionnelles et les groupes de réflexion. Nous le faisons dans le respect de nos valeurs et des attentes de la société civile. Nous sommes également membres de différentes associations professionnelles afin de faire progresser des solutions de décarbonation à l'échelle du secteur et de favoriser l'harmonisation des standards.

Ces adhésions permettent à SBFE de contribuer aux principaux enjeux de politique publique liés à la durabilité, afin de favoriser la transition vers des infrastructures plus durables et de créer les conditions nécessaires à cette transition. Nous participons également à des forums afin de partager nos expériences et bonnes pratiques et de promouvoir des politiques et réglementations plus adaptées.

Alignement avec les réglementations

Nos publications relatives au climat sont alignées avec la CSRD, les ESRS et la taxonomie européenne, ainsi qu'avec les réglementations applicables à l'échelle nationale, notamment en Espagne et au Royaume-Uni. Nous réalisons des analyses de scénarios climatiques intégrant les impacts financiers. Nous appliquons également le principe de double matérialité dans la modélisation de notre réponse au changement climatique.

Cette approche examine les impacts des opérations, des produits et de la chaîne de valeur de SBFE sur l'environnement et les communautés. Elle évalue également la manière dont les risques et opportunités liés à au développement durable peuvent affecter la performance financière, les flux de trésorerie et la valorisation de l'entreprise à court, moyen et long terme.

Nous avons réalisé notre première analyse de double matérialité (DMA) en 2024 et prévoyons d'en réaliser une deuxième en 2026, afin d'identifier les impacts, risques et opportunités (IRO) ainsi que les thématiques ESRS associées. Nous les avons évalués selon leur matérialité d'impact et leur matérialité financière, puis avons validé les résultats avec nos parties prenantes et notre direction. Afin d'approfondir notre compréhension de ces enjeux et d'améliorer leur gestion, nous actualisons et affinons régulièrement notre analyse de double matérialité. Cette démarche vise à renforcer, la transparence, la comparabilité et la confiance des parties prenantes tout en soutenant une gouvernance et une supervision efficaces des enjeux climatiques.

Soutenir une transition juste

La transition vers une économie bas carbone ne doit laisser personne de côté. Nous développons une approche de transition juste pour nos collaborateurs, les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement et les communautés qu'ils soutiennent.

Atteindre nos ambitions climatiques apportera des bénéfices à long terme à notre entreprise. Cette transformation renforcera la résilience de SBFE et contribuera à réduire les coûts et les incertitudes liés aux énergies et aux ressources à forte intensité carbone. Cependant, l'adoption de nouveaux processus et de nouvelles chaînes d'approvisionnement peut également présenter des risques pour les personnes au sein de notre chaîne de valeur.

Une transition juste est bénéfique à la fois pour les personnes et pour notre entreprise. Elle contribue à créer une main-d'œuvre stable et qualifiée ainsi que des communautés résilientes, afin de réduire les risques opérationnels et ceux liés à la chaîne d'approvisionnement, tout en préparant nos activités pour l'avenir.

Nous appliquons à ce PTC notre cadre de transition juste, actuellement en développement, afin de promouvoir une action climatique équitable, inclusive et socialement responsable.

Ce cadre s'articule autour de trois axes :

- Autonomisation des collaborateurs : programmes de développement et d'adaptation des compétences, révision des politiques de Ressources Humaines et initiatives en faveur du bien-être afin de soutenir la sécurité de l'emploi pendant la transition de l'entreprise.
- Résilience des communautés : investissements dans l'emploi local et les infrastructures. Nous soutenons également des mesures d'adaptation au changement climatique, notamment des systèmes de réutilisation de l'eau et d'amélioration de l'efficacité de son utilisation.
- Innovation inclusive : co-développement de solutions d'emballages durables et d'économie circulaire créant des opportunités pour les petites entreprises et les fournisseurs locaux.

Nous disposons de politiques solides visant à garantir le respect des droits humains, aussi bien pour nos propres collaborateurs que pour les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement. Nous examinons actuellement les moyens de renforcer davantage nos politiques internes. Cette démarche s'appuie notamment sur notre partenariat avec SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit[1]), qui nous permet d'auditer nos propres sites afin de mieux comprendre les risques et les impacts pour nos collaborateurs.



[1] Audit éthique des membres de Sedex

Annexes

Informations complémentaires, notamment sur la méthodologie, le glossaire, ainsi que le périmètre et la couverture de ce PTC.



Méthodologie et données

Nos émissions de référence

Nous avons obtenu une vérification réalisée par un organisme tiers indépendant concernant nos émissions des Scopes 1 et 2, ainsi que les émissions pertinentes du Scope 3 (catégories 1, 12 et 13). La répartition de nos émissions est présentée dans le tableau ci-contre. Nous mesurons et déclarons nos émissions conformément au GHG Protocol, selon l'approche du contrôle opérationnel.

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre	2019 (tCO2e) année de référence	2023 (tCO_2e)	2024 (tCO_2e)	2025 (tCO_2e)
Scope 1	53,382	53,878	49,949	49,297
Scope 2, méthode basée sur le marché (market-based)	9,998	13	36	69
Scope 2, méthode basée sur la localisation	12,591	8,809	8,518	8,449
Scope 3	1,227,392	1,016,378	1,005,071	990,341
Total des émissions Scope 1 + 2 (market-based) + 3	**1,290,772**	**1,115,269**	**1,055,056**	**1,039,707**
Catégories Scope 3 Énergie et Industrie (E&I)				
Catégorie 1 – Biens et services achetés (E&I uniquement)	724,417	611,197	586,045	569,281
Catégorie 2 – Biens d'équipement	22,253	17,435	17,542	22,708
Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les Scopes 1 ou 2)	11,662	12,936	12,068	12,027
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	165,762	154,670	152,557	136,980
Catégorie 5 – Déchets générés par les activités	1,478	820	768	593
Catégorie 6 – Déplacements professionnels	1,397	1,838	1,806	2,004
Catégorie 7 – Déplacements domicile-travail des employés	14,450	10,191	10,039	10,387
Catégorie 8 – Actifs loués en amont	–	–	–	–
Catégorie 9 – Transport et distribution en aval	103,239	84,361	81,814	84,020
Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus	16,688	16,277	13,357	14,515
Catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus	102,185	90,755	65,951	68,273
Catégorie 14 – Franchises	15,062	15,844	18,082	21,125
Sous-total Scope 3 E&I	**1,178,593**	**1,016,325**	**960,029**	**941,914**
GHG Protocol, Scope 3 FLAG, catégorie 1 – Biens et services achetés				
Gestion des terres (LM, Land Management)	38,446	34,918	33,637	37,434
Changement d'affectation des sols (LUC, Land Use Change)	10,353	10,136	11,405	10,994
Sous-total Scope 3 FLAG	**48,799**	**45,053**	**45,042**	**48,428**

Analyse des scénarios climatiques

Notre approche

Notre analyse a été réalisée conformément aux exigences britanniques en matière de publication d'informations financières liées au climat (Climate-related Financial Disclosures, CFD) et contribue à notre préparation aux normes britanniques de reporting en matière de développement durable (UK Sustainability Reporting Standards, UK SRS). Nous avons retenu des horizons à court, moyen et long terme, correspondant respectivement à 2030, 2040 et 2050, car ils sont alignés sur nos principaux objectifs et jalons de décarbonation.

Nous avons évalué et hiérarchisé nos risques et opportunités physiques et de transition dans le cadre de notre analyse de double matérialité (DMA). Nous avons utilisé les pondérations issues des scores finaux de cette analyse afin d'évaluer leur importance financière potentielle pour notre activité. Notre analyse s'est également appuyée sur plusieurs scénarios climatiques, présentés dans le tableau ci-contre.

Analyse qualitative des scénarios

Notre analyse qualitative a porté sur neuf aléas climatiques physiques : vagues de chaleur, stress thermique, évolution des températures, fortes précipitations, inondations, stress hydrique, sécheresses, incendies de forêt, ainsi que vents violents et tempêtes.

Chaque site et chaque risque ont été évalués sur 25 points, en fonction de leur impact et de leur probabilité, afin d'identifier les risques les plus significatifs, leur horizon d'apparition probable et leurs conséquences financières potentielles sur notre chaîne de valeur en amont, nos opérations et notre chaîne de valeur en aval. Nous avons également pris en compte leur impact sur les quatre piliers de notre stratégie de développement durable (Nos ressources, nos boissons, nous et nos partenaires, et la société).

Nous avons également identifié et évalué qualitativement nos risques et opportunités de transition, en nous appuyant sur nos scénarios climatiques et sur les pondérations de significativité financière issues de notre DMA. Chaque risque et opportunité a reçu un score allant de -1 (risque significatif) à +1 (opportunité significative), afin de nous aider à identifier les domaines d'action prioritaires pour renforcer notre résilience.

Quantification des impacts financiers potentiels

Après avoir identifié et évalué qualitativement nos risques et opportunités climatiques, nous avons analysé l'impact financier potentiel des plus significatifs.

Pour quantifier l'impact potentiel des vagues de chaleur et du stress hydrique, nos principaux risques physiques, nous avons comparé le coût des pertes de production avec celui des mesures d'atténuation, telles que l'amélioration des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) ou les mesures de réutilisation de l'eau. Pour évaluer l'impact de la pression réglementaire, nous avons comparé notre trajectoire d'émissions aux rythmes nationaux de décarbonation. Enfin, concernant les opportunités liées aux solutions d'économie circulaire pour les emballages, notre modélisation financière s'est concentrée sur notre transition vers le plastique recyclé, en montrant comment le coût des matières recyclées diminue à mesure que leur adoption augmente.

Sélection des scénarios climatiques

Risques physiques et opportunités (analyse qualitative et quantitative)	Scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), combinant les trajectoires SSP et RCP : → Scénario de faibles émissions : SSP1-2.6, correspondant à un réchauffement bien inférieur à 2 °C. → Scénario d'émissions élevées : SSP5-8.5, correspondant à un réchauffement de 4 °C.
Risques et opportunités liés à la transition (analyse qualitative)	Scénarios de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), du Network for Greening the Financial System (NGFS) et du EU Plastic System : → Scénario de base : STEPS (AIE), Politiques actuelles (NGFS), Actions actuelles (EU Plastic System). → Scénario bas carbone : Scénario Zéro Émission Nette (AIE), Net Zéro 2050 (NGFS), Changement systémique vers le Net Zéro (EU Plastic System).
Quantification des risques de transition	Scénarios de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) : → Net Zéro : scénario Net Zéro, correspondant à 1,5 °C. → Scénario central : scénario des politiques déclarées (STEPS), correspondant à 2,5 °C. → Business as usual (BAU) : scénario des engagements annoncés, correspondant à 3 °C.
Quantification des opportunités de transition	Scénarios alignés sur les politiques de l'Union européenne et les axes de travail de SBFE en matière d'emballages durables : → Net Zéro : scénario de changement systémique vers le Net Zéro présenté dans le rapport du EU Plastic System, reposant sur l'hypothèse d'atteindre 78 % de plastique recyclé d'ici 2030 et 100 % d'ici 2050. → Scénario central : conformité au Règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR)[1], qui fixe des objectifs contraignants de contenu recyclé pour les bouteilles de boissons à usage unique en PET : 30 % d'ici 2030 et 65 % d'ici 2040. → Business As Usual (BAU) : scénario « Actions actuelles » EU Plastic System.

Glossaire

B100 : Biodiesel 100% pur, non mélangé, produit à partir d'huiles de cuisson usagées, de graisses animales et d'huiles végétales.

BAU, Business As Usual : Poursuite des tendances actuelles
Scénario de référence dans lequel rien ne change : les tendances, politiques et comportements actuels se poursuivent, sans action supplémentaire.

CO_2 biogénique
Dioxyde de carbone issu de matières organiques, telles que les plantes, les arbres et les déchets organiques, et considéré comme neutre en carbone car il a été préalablement absorbé dans l'atmosphère lors de la photosynthèse.

Bio-GNL : Gaz naturel liquéfié d'origine biologique
Biométhane liquéfié, un carburant liquide bas carbone obtenu par purification et refroidissement du biogaz issu de déchets organiques.

CapEx, Capital Expenditure : Dépenses d'investissement
Investissements dans des actifs tels que nos équipements et nos véhicules.

CEO, Chief Executive Officer : Directeur général
Le plus haut dirigeant de l'entreprise, responsable de sa performance et des décisions prises.

CFD, Climate-related Financial Disclosures : Publications d'informations financières liées au climat
Exigence de la législation britannique applicable aux entreprises concernées, imposant de communiquer sur la manière dont les risques et opportunités liés au climat peuvent affecter l'entreprise, ainsi que sur leur gestion à travers la gouvernance et la gestion des risques, et leur suivi au moyen d'indicateurs et d'objectifs.

CSRD, Corporate Sustainability Reporting Directive : Directive sur la publication d'informations en matière de développement durable par les entreprises
Directive européenne imposant aux entreprises concernées d'identifier et d'évaluer leurs impacts, risques et opportunités significatifs sur différents enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et de publier des informations sur leur performance et leur gestion de ces enjeux.

PTC, Plan de Transition Climatique
Notre plan visant à renforcer notre résilience face au changement climatique, à décarboner notre activité conformément à notre ambition de neutralité carbone et à contribuer à la transition vers une économie bas carbone.

DMA, Double Materiality Assessment : Analyse de double matérialité
Processus permettant d'identifier les enjeux de développement durable les plus importants pour l'entreprise selon deux dimensions : leur matérialité financière, c'est-à-dire les risques et opportunités qu'ils représentent pour notre activité, et leur matérialité d'impact, c'est-à-dire les impacts de notre activité sur les personnes et la planète.

ESG : Environnement, Social et Gouvernance
Ensemble des enjeux extra-financiers utilisés notamment par les investisseurs, les clients et les régulateurs pour évaluer la manière dont une entreprise exerce ses activités de façon responsable.

ESRS, European Sustainability Reporting Standards : Normes européennes d'information en matière de durabilité
Normes détaillées définissant la manière dont les entreprises doivent communiquer leurs informations ESG dans le cadre de la CSRD.

Véhicule électrique
Véhicule fonctionnant grâce à un moteur électrique alimenté par une batterie rechargeable plutôt que par des combustibles fossiles.

FLAG, Forest, Land and Agriculture : Forêts, terres et agriculture
Émissions de GES provenant des activités liées aux terres, aux changements d'usage des terres, notamment la déforestation, et à la production agricole, par exemple l'élevage et l'utilisation d'engrais.

GHG, Greenhouse Gas(es) : Gaz à effet de serre (GES)
Gaz contribuant au réchauffement de l'atmosphère, notamment le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés. SBFE les exprime en équivalent CO_2 (CO_2e) afin de disposer d'une unité de mesure commune.

Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)
Systèmes assurant le chauffage, le refroidissement et la ventilation de nos bâtiments.

HVO, Hydrotreated Vegetable Oil : Huile végétale hydrotraitée
Diesel de synthèse produit à partir de matières premières telles que les huiles de cuisson usagées, les graisses animales et les huiles végétales.

ICP, Internal Carbon Pricing : Prix interne du carbone
Prix réel ou théorique attribué à chaque tonne d'émissions dans nos processus de décision, afin de prendre en compte le carbone au même titre que les coûts lors de l'évaluation des différentes options.

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Organisation internationale dont le World Energy Outlook définit des scénarios de transition énergétique utilisés dans notre analyse de scénarios climatiques.

IFRS S1 et S2, International Financial Reporting Standards S1 and S2
Normes de publication d'informations en matière de développement durable destinées aux investisseurs et publiées par l'ISSB. Elles encouragent notamment les entreprises à identifier, évaluer, gérer et suivre leurs risques et opportunités liés au climat.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
Organisme des Nations Unies chargé d'évaluer les connaissances scientifiques sur le changement climatique et de publier des rapports d'évaluation, notamment des scénarios climatiques.

Transition juste
Favoriser la transition vers une économie durable et bas carbone de manière juste et inclusive.

KPI, Key Performance Indicator : Indicateur clé de performance
Indicateur utilisé pour suivre nos progrès, par exemple la réduction des émissions par rapport à nos objectifs ou la part de matières recyclées dans nos emballages.

À plus faible empreinte carbone
Le terme « carbone » désigne ici le dioxyde de carbone ainsi que les autres gaz à effet de serre exprimés en équivalent CO_2.

NGFS, Network for Greening the Financial System : Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier
Réseau de banques centrales et de régulateurs financiers qui publie des scénarios climatiques de référence, également utilisés dans notre analyse.

OpEx, Operational Expenditure : Dépenses opérationnelles
Coûts liés au fonctionnement quotidien de l'entreprise : énergie, matériaux, maintenance et personnel.

OSH, Orangina Schweppes Holding B.V.
Société holding enregistrée aux Pays-Bas au sein de notre structure européenne.

PE : Polyéthylène
Plastique largement utilisé, notamment dans nos films, emballages rétractables et bouchons.

PET : Polyéthylène téréphtalate
Plastique utilisé pour les bouteilles. Lorsqu'il est fabriqué à partir de matières recyclées, il est appelé rPET.

Achats de biens et services
Ensemble des biens et services achetés auprès de fournisseurs externes, des ingrédients aux emballages.

Comité de revue du programme
Instance chargée d'examiner l'avancement d'un programme de travail et de prendre les décisions associées.

RCP, Representative Concentration Pathway : Trajectoire représentative de concentration
Ensemble de scénarios modélisés par le GIEC sur la base des concentrations de gaz à effet de serre et nommés selon le niveau de forçage radiatif atteint à l'horizon 2100.

SBFE, Suntory Beverage & Food Europe
Activité européenne de boissons et d'alimentation du groupe Suntory, qui regroupe notamment les marques Ribena, Lucozade, Orangina et Schweppes.

SBTi, Science Based Targets initiative
Organisation qui définit des référentiels pour les objectifs climatiques des entreprises et vérifie leur cohérence avec l'Accord de Paris.

Scopes 1, 2 et 3
Catégories normalisées permettant de classer l'empreinte carbone d'une entreprise :
Scope 1 : émissions directes générées par l'entreprise, notamment par ses usines et véhicules.
Scope 2 : émissions indirectes associées à l'énergie achetée et consommée par l'entreprise.
Scope 3 : autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, par exemple celles liées à la production des matériaux, à l'utilisation des produits et à leur fin de vie.

SEDEX, Supplier Ethical Data Exchange
Plateforme utilisée par nos fournisseurs et nous-mêmes pour partager et gérer les informations relatives aux achats responsables, notamment les résultats des audits SMETA.

SMETA, Sedex Members Ethical Trade Audit
Méthodologie d'audit utilisée pour évaluer les conditions de travail sur les sites des fournisseurs, couvrant notamment les normes du travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique des affaires.

SSP, Shared Socioeconomic Pathway : Trajectoire socio-économique partagée
Ensemble de scénarios utilisés par le GIEC décrivant différentes évolutions sociales et économiques possibles, de SSP1 à SSP5. Ils sont généralement associés à un niveau de réchauffement RCP compatible, par exemple SSP1-2.6.

UK SRS, UK Sustainability Reporting Standards : Normes britanniques de reporting en matière de durabilité
Versions britanniques des normes IFRS S1 et S2, visant notamment à encadrer l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi des risques et opportunités liés au climat.

SUNTORY
BEVERAGE & FOOD EUROPE



Périmètre du rapport
Pour ce Plan, SBFE comprend Lucozade Ribena Suntory Ltd, Orangina Schweppes Holding B.V. et l'ensemble de leurs filiales et unités opérationnelles en Europe. Le Plan couvre l'ensemble de l'activité SBFE et de ses objectifs climatiques. Ce périmètre est plus large que celui du reporting obligatoire au titre de la CSRD, qui ne s'applique actuellement qu'à OSH.

Avertissement
Le Plan contient des déclarations prospectives comportant des incertitudes, hypothèses et dépendances. Les résultats réels peuvent différer de ceux suggérés. Bien que le rapport ait été établi à partir des informations disponibles au moment de sa production, l'entreprise ne peut garantir les résultats annoncés et recommande de ne pas s'appuyer excessivement sur ces déclarations.